



# RAPPORT d'activités

2017



HYDREAULYS



## EDITO



**CLAUDE JAMATI**

PRÉSIDENT D'HYDREAULYS

***Il y a quelques mois, nous faisons face à une réforme territoriale qui bouleversait les équilibres des Syndicats. L'usine Carré de Réunion était encore en chantier et la question se posait de poursuivre des travaux engagés depuis plus de 5 ans. La facture de l'assainissement augmentait d'année en année et les élus, et en particulier les maires de nos communes semblaient parfois éloignés des décisions ou des actions des Syndicats.***

J'ai donc établi une feuille de route simple, mais ambitieuse pour HYDREAULYS : Clarifier notre action, Terminer les chantiers en cours, Maîtriser nos finances.

Clarifier notre action, cela veut dire écouter les enjeux des élus et être au service de notre territoire. Pour cela, nous disposons d'une gouvernance moderne où les élus sont régulièrement au fait de l'actualité du Syndicat, où ils expriment leurs enjeux et où ils pilotent directement les contrats. Un rapport trimestriel est établi pour les maires et délégués titulaires.

Clarifier notre action, c'est également se positionner durablement au cœur du cycle de l'eau. Nous étions compétents sur le transport et le traitement des eaux usées et pluviales, nous sommes dorénavant compétents sur la collecte communale depuis le 1er novembre 2017.

HYDREAULYS dispose donc des compétences, des moyens et des outils pour répondre à l'ensemble des enjeux de l'assainissement sur notre territoire.

Notre deuxième objectif était de terminer les chantiers en cours et particulièrement celui de la station Carré de Réunion. Depuis le 31 mars 2017, le chantier est terminé et le Syndicat dispose d'une station moderne, fiable et innovante. Aujourd'hui, l'usine Carré de Réunion répond parfaitement aux exigences réglementaires. Elle dispose d'un système de traitement membranaire, première référence en Europe, et d'outils innovants au service de nos concitoyens.

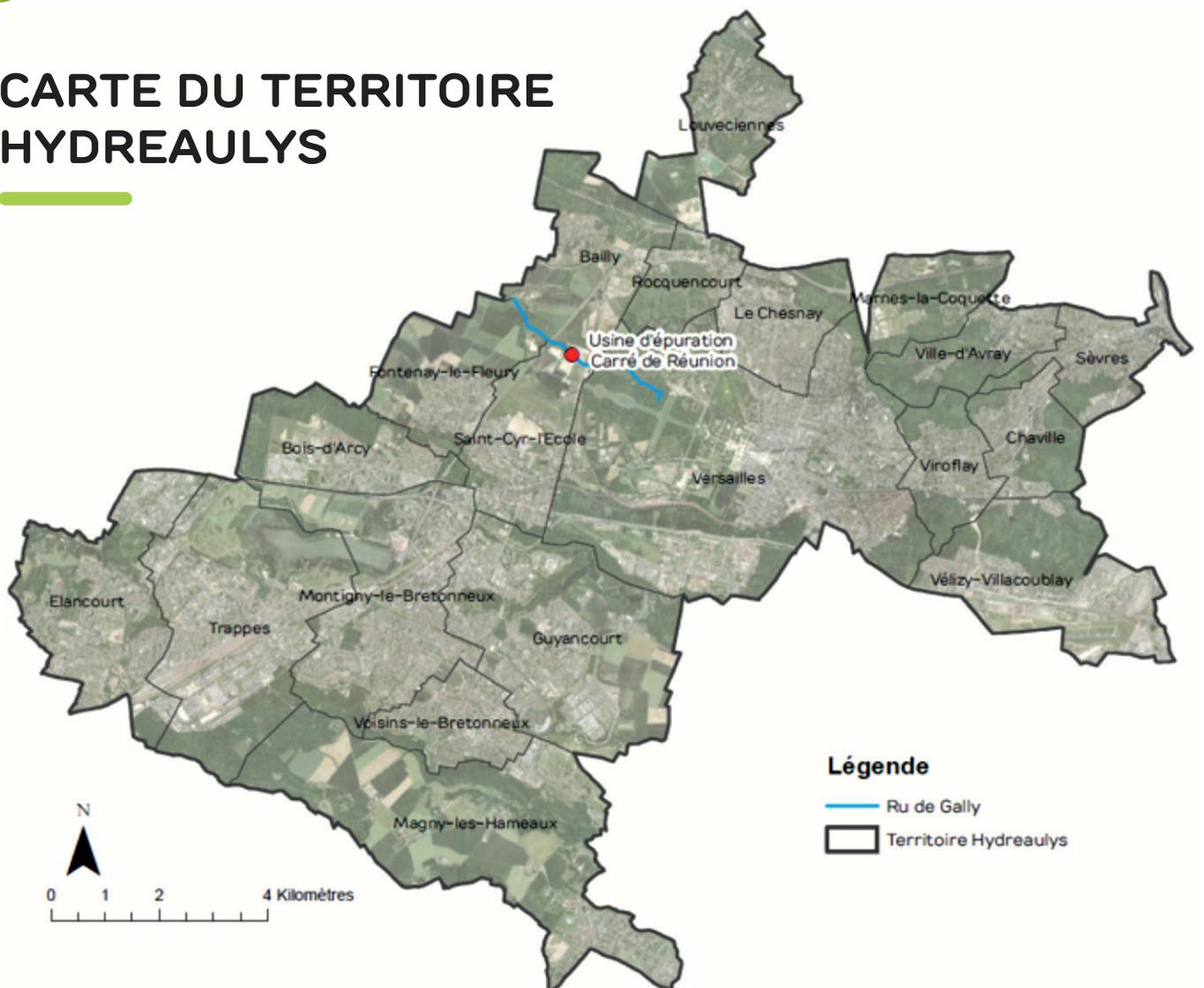
Notre nouveau défi est maintenant d'utiliser ce formidable outil de façon optimale pour réduire son coût de fonctionnement et continuer à garantir dans les prochaines années une qualité de rejet irréprochable.

Notre dernier objectif, celui qui comptait peut-être le plus aux yeux de nos concitoyens, était celui de la maîtrise du prix. Nous avons su maîtriser nos dépenses, rationaliser nos investissements pour ne pas faire supporter de surcoût à l'usager depuis la création d'HYDREAULYS. Nous avons pris un certain nombre d'engagements, sur le plan financier. Il est maintenant envisagé d'ici 2019, de diminuer le prix de la facture de l'assainissement sur le bassin versant ouest d'HYDREAULYS.

L'année 2018 sera l'année du renforcement, de la consolidation, de la stabilisation et comme tous les objectifs initiaux sont remplis, nous allons devoir écrire ensemble une nouvelle feuille de route pour les années à venir.



## CARTE DU TERRITOIRE HYDREAULYS



HYDREAULYS est constitué :

Bassin Est : Versailles (moitié Est), Vélizy-Villacoublay, Viroflay et l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest pour les communes de Chaville, Marnes-la-Coquette, Sèvres et Ville-d'Avray.

Bassin Ouest : Bailly, Bois-d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay, Louveciennes, Rocquencourt, Saint-Cyr-l'Ecole, Versailles (moitié Ouest) et la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour Elancourt, Guyancourt, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, Trappes, Voisins-le-Bretonneux.

HYDREAULYS gère les compétences :

- **Transport** des eaux résiduaires urbaines collectées par les réseaux communaux

Pour les effluents du bassin de collecte Est, jusqu'aux émissaires interdépartementaux du SIAAP, sur un linéaire cumulé de collecteurs de 33,6 km.

Pour les effluents du bassin de collecte Ouest, jusqu'à la station d'épuration Carré de Réunion. Les effluents épurés sont rejetés dans le ru de Gally.

### - Gestion des ouvrages de régulation

sur le bassin Ouest : bassins de Rennemoulin et de Maltoute

sur le bassin Est : bassin de Sèvres

- **Traitement** au niveau de l'usine d'épuration Carré de Réunion
- **Assainissement communal** (eaux usées collectives, non collectives et pluviales)
- **Gestion de la rivière et protection contre le risque inondation**

Aménagement et entretien du ru de Gally entre Versailles et Rennemoulin.

## LES MOYENS HUMAINS

Laurence BRÉUS, Directeur Général des Services, encadre une équipe de 11 agents :

### **Pôle Technique :**

Aurélien BEHAGUE, Ingénieur Eau Potable

Yasmine MERLEAU, Ingénieur Milieux Aquatiques et Préventions des inondations

Sandrine MESSAGER, Ingénieur Assainissement

Amanda DAGOT, Chef de projet Environnement et Communication

Jamel AMGHAR - SOUSSI, Technicien Assainissement

### **Pôle Administratif :**

Stéphane HABERT, Directeur Administratif et Financier

Alexandre CHAULET, Chargé des Marchés Publics et Affaires juridiques

Monique BERAU, Chargée des Ressources Humaines et Comités

Sophie LUCAS, Chargée de l'exécution budgétaire et des subventions

Isabelle BUJON, Assistante administrative

Florence LESOURD, Assistante de direction

# LES MOYENS FINANCIERS

La balance générale du compte de résultat 2017 fait ressortir un excédent d'exploitation de **13 805 125,74 €** et un excédent d'investissement de **5 233 089,00 €** (dont un montant de restes à réaliser de -24 280,37 €) d'où un excédent global de **19 038 214,74 €**.

## HYDREAULYS

### Affectation du résultat

en bleu = éléments à saisir

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER
RECETTES exercice 2017	16 367 634,26 €	78 126 479,33 €	
DEPENSES exercice 2017	46 060 688,30 €	61 815 690,91 €	24 280,37 €
Resultat	-29 693 054,04 €	16 310 788,42 €	-24 280,37 €
Intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	37 549 459,59 €		
EXCEDENT cumulé précédent	5 948 720,19 €	-11 053 419,05 €	
RESULTAT EXERCICE	13 805 125,74 €	5 257 369,37 €	

REPRISE DES RESULTATS DM HYDREAULYS 2018	
A Section d'exploitation – Résultat CA 2017	13 805 125,74 €
B Section d'investissement – Résultat CA 2017	5 257 369,37 €
C Résultat global de clôture N-1 (exercice 2017)	19 062 495,11 €

Considérant l'état des restes à réaliser N-1 s'établissant comme suit

D Dépenses d'investissement - RAR fin 2017 à reporter sur DM HYDREAULYS 2018	24 280,37 €
E Recettes d'investissement RAR fin 2017 à reporter sur DM HYDREAULYS 2018	0,00 €
F Solde des restes à réaliser N-1 (E - D)	-24 280,37 €

Considérant le besoin de financement de la section d'investissement pour l'exercice :

G Besoin de financement N-1 (B+F) ( besoin si résultat en rouge = négatif ) OU Excédent de besoin de financement N-1 (B+F) (résultat positif)	5 233 089,00 €
--	----------------

Decide de reprendre les résultats

Investissement

Article 001 – Résultat d'investissement reporté – (si négatif = dép, si positif = rec)

5 257 369,37 €

Investissement Recettes

Article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé (=G)

0,00 €

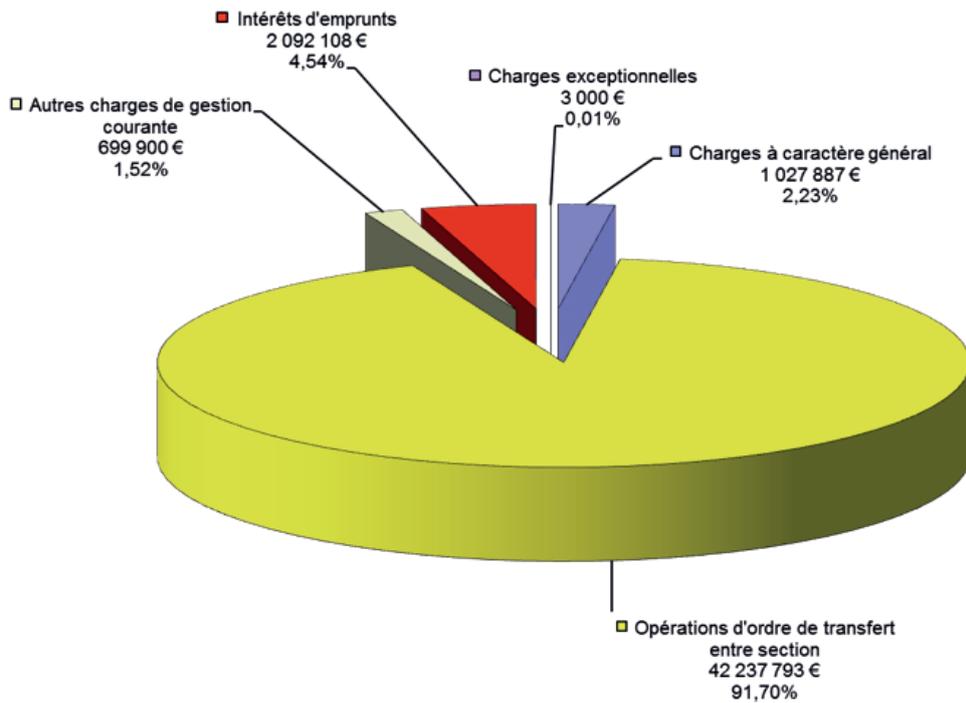
Fonctionnement Recettes

Article 002 – Résultat de fonctionnement reporté – excédent N-1 (A-G)

13 805 125,74 €

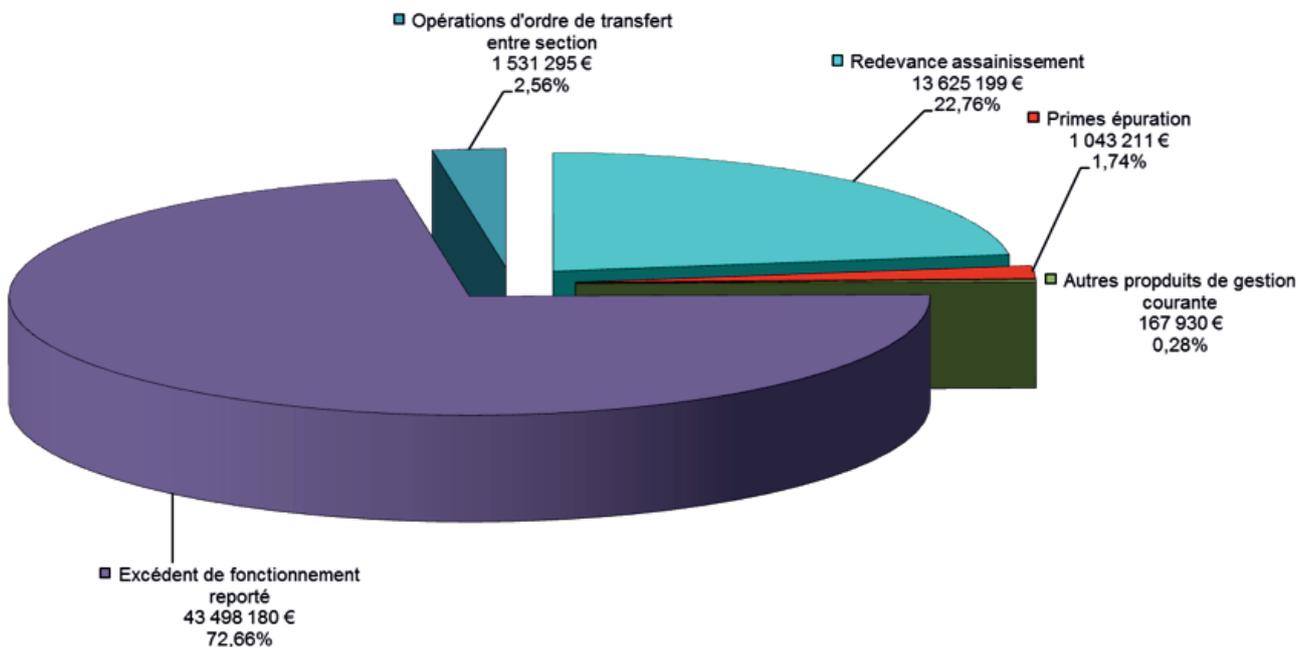
**Compte Administratif d'HYDREAULYS 2017**  
dépenses d'exploitation

**Dépenses**  
46 060 688 €



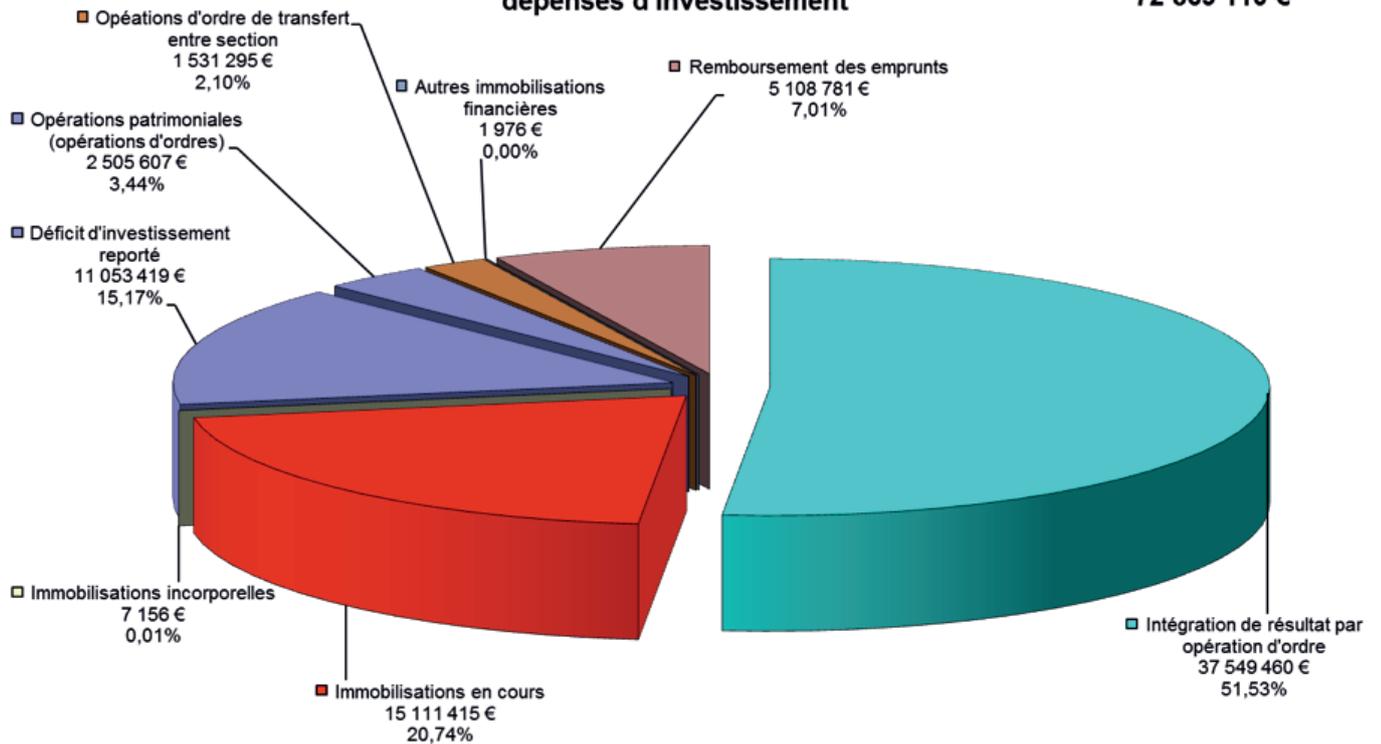
**Compte Administratif d'HYDREAULYS 2017**  
recettes d'exploitation

**Recettes**  
59 865 814 €



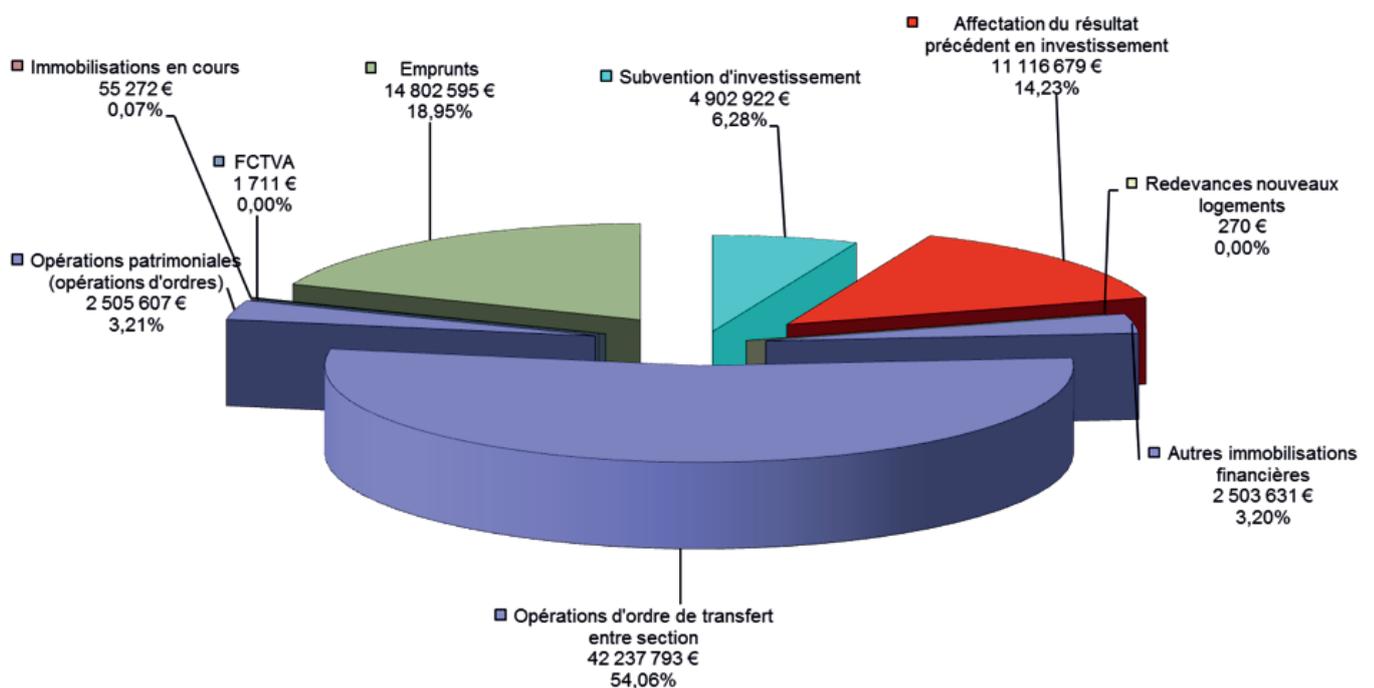
### Compte Administratif d'HYDREAULYS 2017 dépenses d'investissement

Dépenses  
72 869 110 €



### Compte Administratif d'HYDREAULYS 2017 recettes d'investissement

Recettes  
78 126 479 €



# LA GOUVERNANCE

## MEMBRES DU COMITÉ

<b>Bailly</b>	<b>JAMATI Claude</b> <b>LOPPINET Alain</b> <i>MICHAUD Philippe</i> <i>VILLEVAL Rolland</i>	<b>Vélizy- Villacoublay</b>	<b>DREVON Bruno</b> <b>HUCHELOUP Frédéric</b> <i>METZLE Damien</i> <i>NORMAND Nathalie</i>	<b>CA SQY CARDELEC Chantal</b> <b>LEFEVRE Jean-Pierre</b> <i>MACE-BAUDOUI Gislaine</i> <i>MAZAURY Laurent</i> <b>ADÉLAÏDE Roger</b> <b>TABARIE Bernard</b> <i>BRETON Gilles</i> <i>VIALA Danièle</i> <b>BESCO Raymond</b> <b>OMESSA Henri</b> <i>GUYARD Denis</i> <i>RAPHARIN Alain</i> <b>BASTONI Catherine</b> <b>PLUYAUD Jean-Pierre</b> <i>BOUSSARD Bruno</i> <b>BEAUGENDRE Anne-Andrée</b> <b>VILAIN Christine</b> <i>GRANDGAMBE Sandrine</i> <i>RICHARD Jean-Claude</i> <b>ESSLING Thierry</b> <b>CHEVALLIER Jean-Michel</b> <i>LABE Patricia</i> <i>ROSETTI Alexandra</i>
<b>Bois d'Arcy</b>	<b>BENASSAYA Philippe</b> <b>DEMASSIET Jérémy</b> <i>LLECH Claude</i> <i>ROBIEUX Christian</i>	<b>Versailles</b>	<b>ORDAS Magali</b> <b>POULLENNEC Gwilherm</b> <i>LAMBERT François</i> <i>LINQUIER Erik</i>	
<b>Fontenay le Fleury</b>	<b>CARON Didier</b> <b>SANSON Alain</b> <i>BODARWÉ Anne-Sophie</i> <i>RENAULD Pascale</i>	<b>Viroflay</b>	<b>DE HEAULME Roland</b> <b>ROMAN Daniel</b> <i>GEVREY Philippe</i> <i>ISSAKIDIS Jean-Michel</i>	
<b>Le Chesnay</b>	<b>BRILLAULT Philippe</b> <b>GORCE Stéphane</b> <i>CHARPENTIER Violaine</i> <i>LE BARS Denis</i>	<b>GPSO</b>	<b>PAILLER François-Marie</b> <b>RÉ Annie</b> <i>GRANDCHAMP Marie-Odile</i> <i>LIEVRE Hervé</i> <b>SANDEVOIR Etienne</b> <b>CARATGÉ Anne</b> <i>D'Allemagne</i> <i>SCHOSSELER Eric</i> <b>de La RONCIERE Grégoire</b> <b>JIAUME Michel</b> <i>GALLAIS Marie-Agnès</i> <i>HASS Bruno</i> <b>de NOIRMONT Luc</b> <b>SIMON-DELAVELLE Frédérique</b> <i>ALLEMAND Alexandre</i> <i>GROSSMAN Marielle</i>	
<b>Louveciennes</b>	<b>DA PONTE Victor</b> <b>DE LA TAILLE Roberte</b> <i>JANIAUD Marine</i> <i>VIARD Pierre-François</i>			
<b>Rocquencourt</b>	<b>BARRET Jean-Philippe</b> <b>ESPINASSE Patrick</b> <i>AUGUSTYNIAK Sylviane</i> <i>NOYER Philippe</i>			
<b>St Cyr l'Ecole</b>	<b>BRAU Sonia</b> <b>QUINTARD Daniel</b> <i>HEMET Guy</i> <i>COUTON Claude</i>			

## MEMBRES DU BUREAU

Président :

**Claude JAMATI**1<sup>er</sup> Vice-Président :**Grégoire de la RONCIERE**2<sup>e</sup> Vice-Présidente :**Magali ORDAS**3<sup>e</sup> Vice-Président :**Alain SANSON**4<sup>e</sup> Vice-Président :**Anne CARATGE**5<sup>e</sup> Vice-Président :**Sonia BRAU**6<sup>e</sup> Vice-Présidente :**Philippe BRILLAULT**7<sup>e</sup> Vice-Président :**Thierry ESSLING**8<sup>e</sup> Vice-Président :**Jean-Pierre PLUYAUD**

Finances

Marchés publics

Assainissement Communal

Patrimoine Foncier

Communication

Environnement, santé, Prospective territoriale

Traitement

Transport et ouvrage de régulation



### COMMISSION CONSULTATIVE POUR LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT (CCSPL)

Claude JAMATI                      Président  
Sonia BRAU  
Alain SANSON  
Roland de HEAULME  
Bruno DREVON

#### Associations

Anne BOISROUX-JAY  
Hélène SHTZENBERGER  
François LENGREND  
Patrick MENON  
Claude DUCAROUGE



### COMMISSION APPEL D'OFFRES ASSAINISSEMENT COMMUNAL

Claude JAMATI                      Président  
Alain LOPPINET                    Président délégué  
Alain SANSON  
Stéphane GORCE  
Sonia BRAU  
Didier CARON  
Philippe BRILLAULT  
Anne-Sophie BODARWE  
Violaine CHARPENTIER  
Daniel QUINTARD  
Philippe MICHAUX  
Denis Le BARS



### COMMISSION APPEL D'OFFRES TRANSPORT

Claude JAMATI                      Président  
Anne CARATGE                    Président délégué  
Grégoire de la RONCIERE  
Alain SANSON  
François-Marie PAILLER  
Magali ORDAS  
Roland de HEAULME  
Didier CARON  
Jean-Philippe BARRET  
Sonia BRAU  
Jérémy DEMASSIET  
Daniel ROMAN



### COMMISSION APPEL D'OFFRES TRAITEMENT

Claude JAMATI                      Président  
Alain LOPPINET                    Président délégué  
Alain SANSON  
Sonia BRAU  
Magali ORDAS  
Jean-Philippe BARRET  
Gwilherm POULLENNEC  
Jérémy DEMASSIET  
Philippe BRILLAULT  
Didier CARON  
Daniel QUINTARD  
Christian ROBIEUX

## LES ÉTUDES ET TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2017

Les travaux d'investissements et le suivi des études sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage d'HYDREAULYS. Le contrôle des contrats de Délégation de Service Public (DSP) est également assuré par les services techniques et administratifs.

L'exploitation de l'usine d'épuration, des réseaux d'assainissement (collecte et transport), des bassins de rétention et de l'entretien de la rivière sont assurés par la Société des Eaux de Versailles Saint-Cloud (SEVESC) dans le cadre de contrats de DSP : Bassin Ouest jusqu'au 31/12/2025, Bassin Est jusqu'au 30/06/2020 et Assainissement communal jusqu'au 31/12/2022.

### COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles se réunissent sur les thématiques liées aux domaines de compétence, en présence des élus du bureau :

- > ASSAINISSEMENT TRAITEMENT
- > ASSAINISSEMENT TRANSPORT
- > ASSAINISSEMENT COMMUNAL des eaux usées, pluviales – collectif et non collectif
- > GESTION DE LA RIVIÈRE DE GALLY et PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS
- > COMMISSION DE GOUVERNANCE ET CONTRÔLE DES DSP



## ASSAINISSEMENT TRAITEMENT



L'usine d'épuration Carré de Réunion a subi une profonde restructuration entre 2011 et 2016, permettant d'augmenter sa capacité de traitement et ses performances épuratoires. **La réception des travaux de l'usine Carré de Réunion a été prononcée le 31 mars 2017.**

### *Une usine jugée conforme*

La Direction Départementale des Territoires, responsable de la police de l'eau a évalué la conformité du système d'assainissement Carré de Réunion (traitement et collecte). Ce système est conforme aux exigences imposées par :

- La directive européenne du 21 mai 1991,
- L'arrêté ministériel du 21 juillet 2015,
- Les prescriptions fixées par arrêté préfectoral et dans la déclaration loi sur l'eau.

Un contrôle inopiné a été mené sur 24 heures, les 19 et 20 juin, par le bureau d'étude SGS mandaté par la DDT. Les conclusions indiquent que l'ensemble des concentrations en sortie d'usine respecte les prescriptions de la norme de rejet de l'arrêté préfectoral et de l'arrêté ministériel du 21/07/2015. Les consignes de sécurité sont bien respectées et le site est maintenu dans un état de propreté et de fonctionnement optimum.

Les services de la DDT ont procédé le 6 juillet à un contrôle inopiné des boues chaulées entreposées sur une parcelle agricole et en attente d'être épandues. Les résultats d'analyses et le rapport de la DDT indiquent que les boues sont bien chaulées et homogènes, permettant un croutage sur les tas pour limiter les nuisances olfactives. Notre exploitant, en accord avec la DDT, a réalisé une contre analyse du prélèvement inopiné et les résultats indiquent que l'ensemble des paramètres respecte la réglementation en vigueur. La campagne d'épandage 2018 sera réalisée selon les mêmes modalités que celles de 2017. Celle de 2019 sera réalisée selon un dossier d'autorisation environnemental, avec pour objectif de valoriser la totalité des boues en épandage.

## Inspection de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'énergie

Une inspection ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) s'est déroulée en décembre 2017. Cette inspection a eu pour objectif

de vérifier la conformité technique et organisationnelle par rapport aux prescriptions réglementaires. Des mises à jour des dossiers et procédures sont à mener en 2018.

## Essai de garantie

Les essais de garanties se sont déroulés fin octobre 2017. Le rapport établi en janvier 2018 montre quelques dépassements des objectifs.

Des corrections seront apportées en 2018 par les différents intervenants concernés.

## Espace pédagogique

L'aménagement d'un espace pédagogique sur « le cycle de l'eau » à destination des écoles des communes membres d'HYDREAULYS et des professionnels de l'eau a été réalisé au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2017. Il a ouvert ses portes en mars 2018.

Il se compose d'ateliers de manipulations, de panneaux questions-réponses, d'une bibliothèque, et d'un écran tactile. Les process de l'usine d'eau potable et de l'usine d'épuration y sont détaillés, avec des images de synthèses en 3 D. Le cycle de l'eau, depuis le captage en Seine, jusqu'à la restitution au milieu naturel est présenté. Une sensibilisation sera faite sur la protection de la ressource en eau, le risque inondation et l'intégration des installations au paysage.



En janvier 2018, des courriers ont été envoyés à l'ensemble des mairies ainsi qu'aux 230 écoles élémentaires des territoires d'HYDREAULYS, du SMGSEVESC et du SMAERG.

Entre mars et juin 2018, 28 visites ont été calées avec les écoles.

Afin de communiquer auprès des écoles sur l'espace pédagogique « cycle de l'eau », différentes brochures ont été mises au point :

- Une brochure à destination des directeurs d'école pour présenter l'espace pédagogique, les modalités d'inscription et l'organisation (car, adresse, durée de la visite, activités, supports pédagogiques proposés conformément aux programmes scolaires)
- Une brochure à destination des enseignants, pour préparer les élèves à la visite
- Un livret à destination des élèves avec des jeux et questions sur le cycle de l'eau

## ASSAINISSEMENT TRANSPORT

### **Réhabilitation des collecteurs 6 et 8 à Fontenay le Fleury, Bois d'Arcy, Saint Cyr l'Ecole.**

La réhabilitation des collecteurs d'assainissement n°6 et 8 sur les communes de Fontenay-le-Fleury, Bois-d'Arcy et Saint-Cyr-l'École a été réalisée au second semestre 2017.

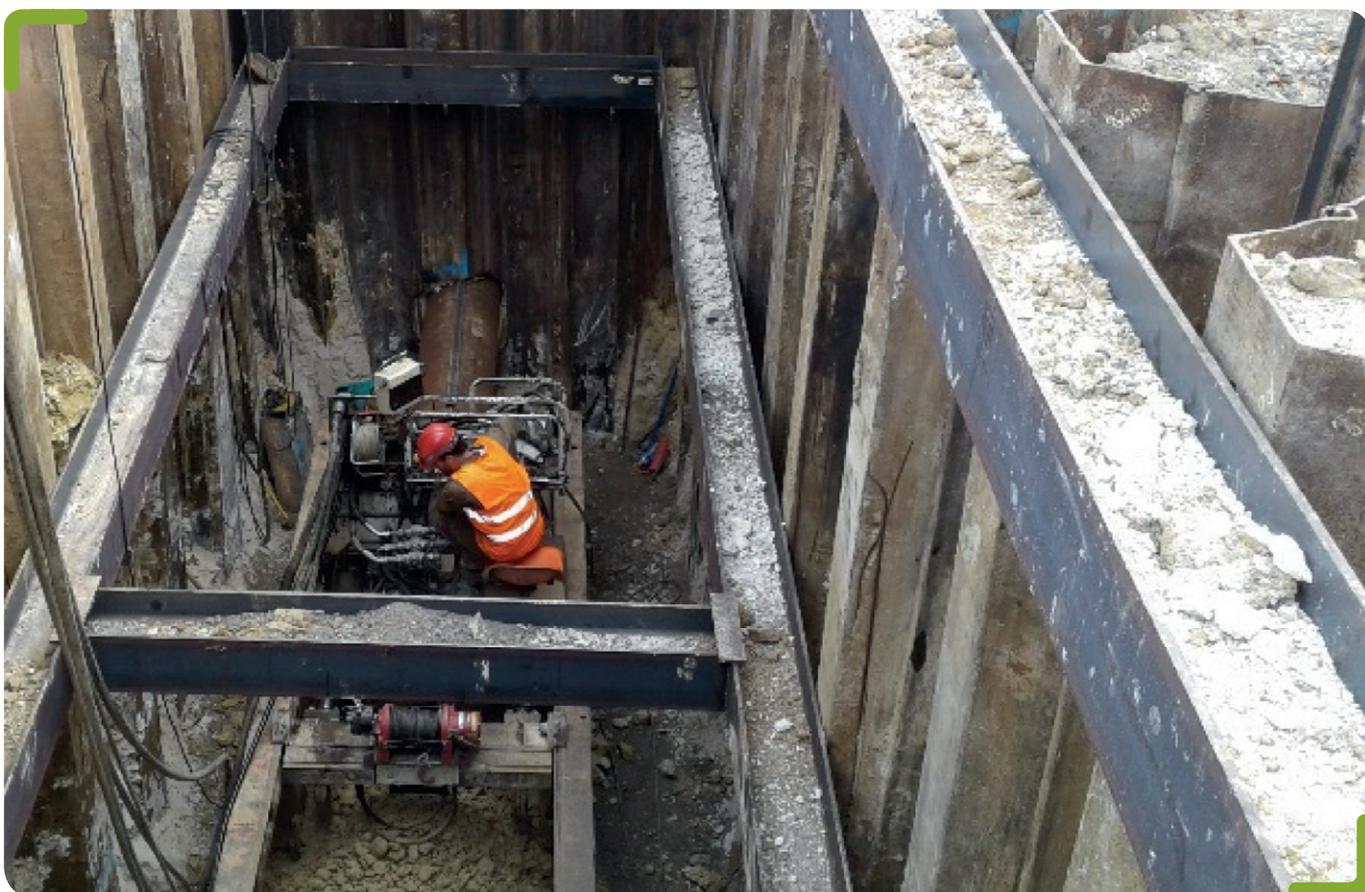
Coût de l'opération : 1 165 226 €HT dont une plus-value de 208 166 €HT due à une dégradation par H<sub>2</sub>S.

Ces travaux ont permis de régler les nombreux problèmes d'écoulement sur le collecteur 6 et des désordres ponctuels sur le collecteur 8. Ils ont mis en évidence une dégradation accélérée du collecteur 8 due à la présence anormalement élevée d'H<sub>2</sub>S dans les eaux usées provenant de la commune de Bois-d'Arcy.

Des études complémentaires sont prévues en 2018 en collaboration avec Bois-d'Arcy pour limiter les nuisances provoquées par les eaux usées en provenance de leur commune.



Reprise du regard avec protection H<sub>2</sub>S



Fonçage du collecteur 6 sous l'autoroute

## Réhabilitation du collecteur D à Sèvres

La réhabilitation d'un tronçon du collecteur D sur la commune de Sèvres s'est déroulé au second semestre 2017.

Coût de l'opération : 882 982 €HT dont une moins-value de 34 000 €HT.

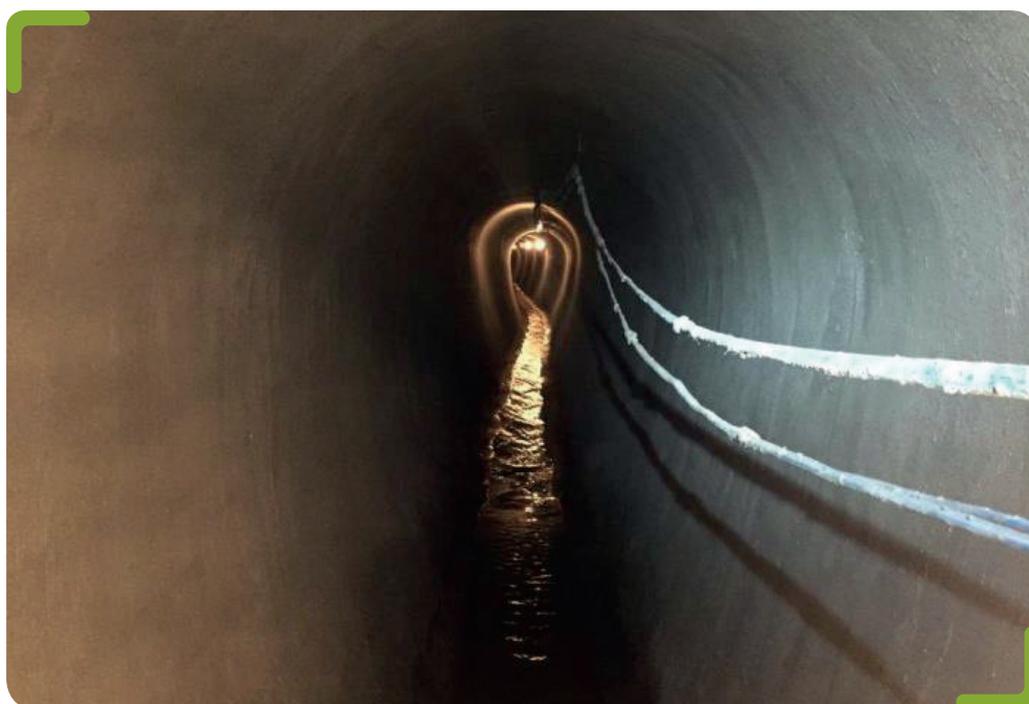
Ces travaux ont permis de réhabiliter des fonctions structurelles, hydrauliques et d'étanchéité du collecteur sur sa partie la plus dégradée, entre les regards D46 à D50+78m (jonction avec le collecteur F), soit 478 ml.



Avant travaux



Avant travaux



Après travaux

## Programme de réhabilitation des collecteurs B et D à Viroflay, Chaville et Sèvres

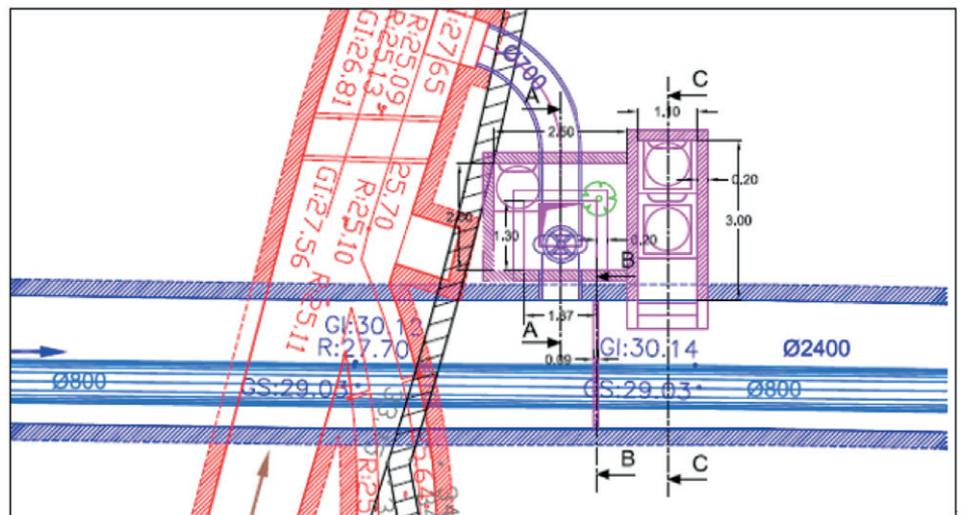
L'étude de faisabilité relative au programme de réhabilitation des collecteurs d'eaux usées B et D sur les communes de Sèvres, Chaville et Viroflay s'est achevée en novembre 2017. Elle établit le programme de travaux sur ces gros collecteurs de transport pour la période 2018-2022.

Les travaux sont estimés entre 7 et 9 M€ (selon les techniques, hors subventions). Les marchés pour la réalisation de ces travaux sont prévus en 2018 pour un début des travaux fin 2018.

## Étude connexion CD92

L'étude de connexion des effluents du Bassin Versant Est vers les réseaux du CD92 est achevée.

Cette étude a été menée dans l'objectif de proposer au SIAAP une solution pour le transport des effluents d'HYDREAULYS dans le cas de la mise en chômage de leur collecteur principal. La solution envisagée sera proposée au SIAAP en 2018.



## Étude connexion SQY

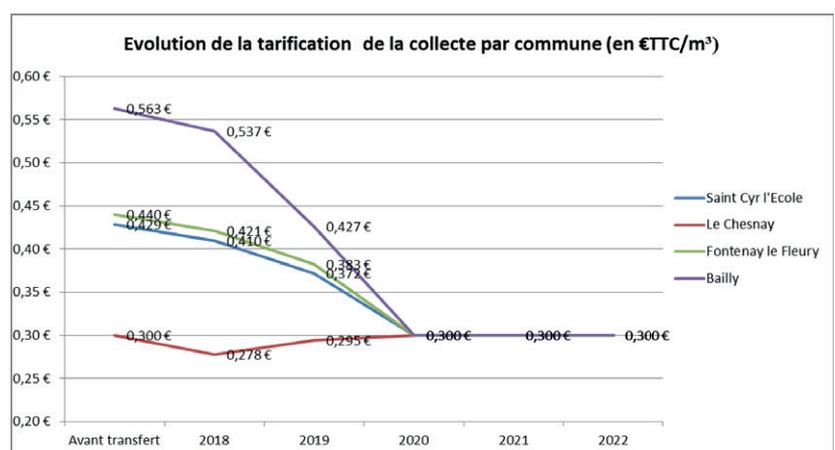
L'étude de faisabilité pour la connexion des effluents du futur quartier Satory et de 4 communes de SQY vers l'usine d'épuration Carré de Réunion a débuté en octobre 2017. Cette étude devrait s'achever

au premier semestre 2018. Elle sera suivie par un marché de maîtrise d'œuvre avec étude préliminaire pour confirmer les résultats présentés par le Bureau d'Études.



Les communes de Bailly, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay et Saint-Cyr-l'École ont confié la compétence assainissement communal – assainissement collectif, non collectif et eaux pluviales – à HYDREAULYS. La DSP a été attribuée à la société SEVESC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour une durée de 5 ans.

Les communes y gagnent tant du point de vue technique que du point de vue financier.



## GESTION DE LA RIVIÈRE ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

La compétence liée à la gestion des ouvrages de régulation et au bon entretien de la rivière de Gally est exercée par HYDREAULYS (jusqu'à la vanne du bassin de Rennemoulin) et par le SMAERG (de la vanne à la Mauldre).

Les EPCI détiennent la compétence GEMAPI depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Une convention de délégation

de la compétence GEMAPI entre VGP et HYDREAULYS a été votée le 5 février 2018.

Le ru de Gally est l'exutoire de 4 stations (Carré de Réunion, SIAVGO, TIFEUCHA, Crespières) qui ont un impact majeur sur la qualité de l'eau de rivière, l'érosion des berges et le risque inondation. Il y a donc une nécessité de cohérence pour assurer la gestion de l'ensemble.

### *Restauration du ru de Gally et du ru de St-Cyr dans le domaine de la Faisanderie*

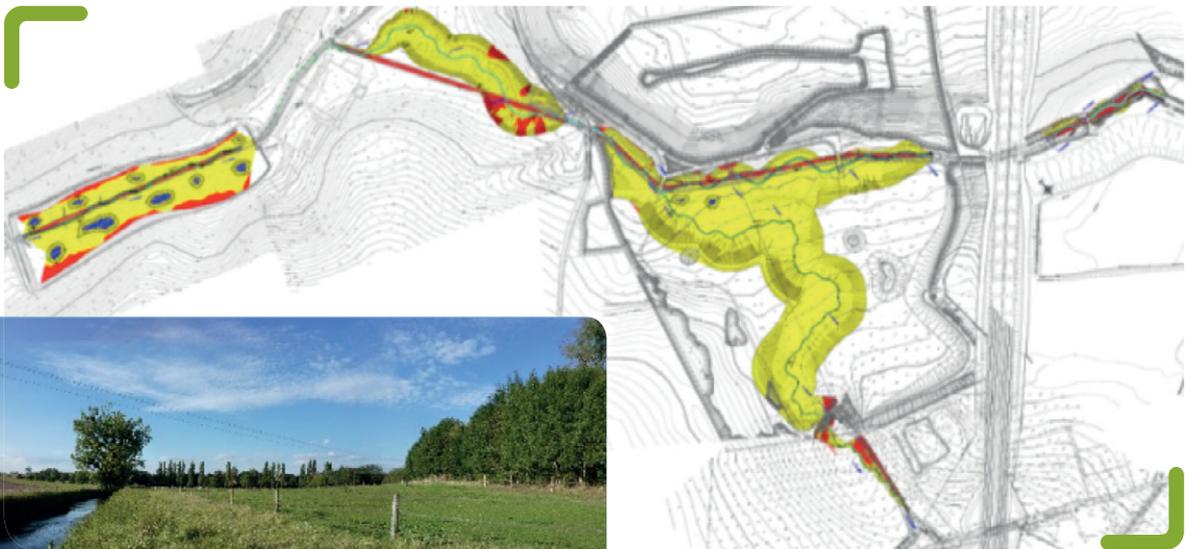
Hydreaulys a étudié la possibilité de remplacer les projets de création de 3 bassins : Glaises, St-Cyr et Rennemoulin aval, par un projet situé sur le domaine de la Faisanderie.

Ce projet s'intègre dans les politiques européennes et nationales en vigueur sur l'eau qui visent la reconquête des milieux aquatiques et l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau.

Les négociations pour l'acquisition du Domaine de la Faisanderie ont eu lieu le 26 janvier 2018, en présence de 3 avocats représentant les propriétaires. Lors de cette réunion, qui s'est tenue à Paris, dans les locaux de l'avocat d'HYDREAULYS, un accord de principe a été donné pour une vente à 5€/m<sup>2</sup>. HYDREAULYS est toujours en attente d'un retour officiel des avocats.

Le dossier loi sur l'eau est en cours d'instruction. Les services de l'Etat attendent notamment l'achat du domaine de la Faisanderie. Le projet intègre un reméandrage et un reprofilage des berges du Ru de Gally, pour améliorer la qualité de l'eau et prévenir le risque inondation.

La renaturation du ru de Gally permet d'améliorer les fonctionnalités du lit majeur du ru pour le stockage et l'atténuation des crues. Cette solution d'aménagement a fait l'objet d'une simulation hydraulique pour quantifier ses effets sur les conditions d'écoulement du ru de Gally en crue et l'étude de renaturation a été étendue aux parties amont et aval du domaine de la faisanderie.



### *Bassin de stockage-restitution de Rennemoulin*

---

L'arrêté modificatif de déclassement du barrage de Rennemoulin a été signé le 18 mai 2017.

Le BET Artelia a transmis l'avant-projet de l'étude du renforcement de la digue. Ce dossier est en attente de la définition de la procédure réglementaire par les services de l'État.

La mise en sécurité du barrage tient compte du dimensionnement de l'évacuateur de crue basé sur une crue centennale, sans perte de volume de stockage de la retenue et sans rehaussement de la digue. Le coût de l'opération est estimé à 700 000 €HT (maitrise d'œuvre et travaux).



## LE ZERO PHYTO

C'est dans un objectif de préservation de la ressource en eau que les syndicats ont décidé, en 2016, de porter la mise en œuvre du zéro phyto sur leur territoire. Ces actions sont fortement soutenues par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Les outils créés permettent de sensibiliser les collectivités, les usagers, les agriculteurs et les entreprises à l'usage de techniques alternatives : un dépliant informatif, un guide des bonnes pratiques, des panneaux de communication adaptables à chaque territoire, un cahier des charges type pour la réalisation d'audits et de plans de gestion.

*La Loi Labbé encadre l'utilisation des produits phytosanitaires en interdisant leur accès en libre-service au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et en interdisant leur commercialisation et leur détention à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.*

### Pourquoi les pesticides sont-ils dangereux ?

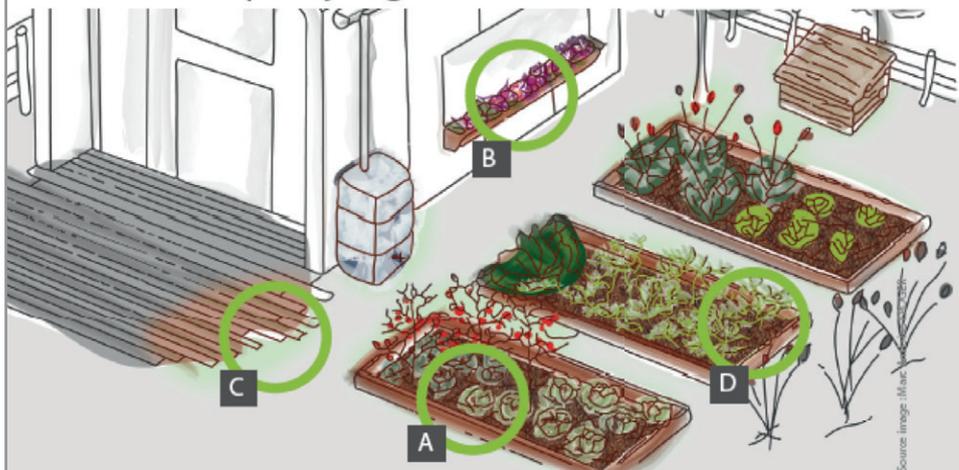
#### LES PESTICIDES ET LA SANTE

De nombreux symptômes ont été recensés par les utilisateurs suite à la manipulation de ces produits (nausées, symptômes respiratoires...). Sur des expositions à long terme, ils peuvent être cancérogènes ou des perturbateurs endocriniens.

#### LES PESTICIDES ET L'ENVIRONNEMENT

Une fois appliqués, ces produits contaminent les eaux de surfaces et les nappes souterraines. L'air est aussi pollué par les molécules volatiles. L'accumulation de certaines molécules dans les organismes vivants a également des impacts sur la biodiversité.

### Comment puis-je agir ?



#### POUR LE DESHERBAGE

-  • Le paillage (préventif)
-  • Le désherbage manuel
-  • L'eau bouillante

#### FAVORISER LA BIODIVERSITE

-  • Mélanger les espèces (cultures associées et plantes amies)
- Bien choisir les variétés des plantes
- Favoriser la rotation des cultures du potager

# L'INFORMATION AUPRÈS DES USAGERS

Une plaquette présentant les compétences, le territoire, les chiffres clés, et les équipes d'HYDREAULYS a été créée en février 2018. Elle va être éditée en anglais pour les nombreux visiteurs internationaux.



HYDREAULYS, un acteur engagé sur votre territoire

**Comprendre le cycle de l'eau c'est comprendre que l'eau est une ressource précieuse.** Pour produire de l'eau potable, des prélèvements sont effectués dans les cours d'eau ou dans les nappes. Après divers usages (domestique, industriel, artisanal, agricole...), cette eau est altérée et doit être traitée. Elle est ainsi acheminée vers des systèmes d'épuration (assainissement collectif ou non, pluvial), en vue de leur traitement, avant de retrouver les cours d'eau ou le sol. Il s'agit donc d'un cycle qui prend en compte des enjeux de santé publique, de respect de l'environnement, et de maintien de la biodiversité.

HYDREAULYS, en tant qu'autorité organisatrice sur les compétences assainissement et rivière, prouve quotidiennement son engagement pour une gestion publique de qualité. Je remercie tous les acteurs, élus, agents territoriaux et entreprises, qui participent à la réussite de nos actions, au service de plus de 400 000 habitants du territoire.

Claude JAMATI  
Président d'HYDREAULYS

**DES COMPÉTENCES AU SERVICE DU TERRITOIRE**

En sortie de votre habitation, les eaux usées (bouches, WC...) sont recueillies et canalisées dans des collecteurs jusqu'à l'usine d'épuration. Les collecteurs demandent un entretien régulier : curage, restauration ou remplacement.

Arrivées à l'usine d'épuration, ces eaux sont traitées afin d'être rejetées au milieu naturel. L'usine d'épuration Carré Réunion remplit 3 objectifs :

- Améliorer les performances du traitement des eaux usées
- Répondre à l'évolution démographique et aux besoins environnementaux
- Préserver le cadre de vie des riverains

COLLECTE ET TRANSPORT

TRAITEMENT

ENTRETIEN DE LA RIVIÈRE ET PROTECTION CONTRE LE RISQUE INONDATION

Après épuration, l'eau retourne au milieu naturel. L'eau rejetée respecte des normes de qualité permettant de contribuer au développement de la biodiversité du cours d'eau et au bon état écologique du milieu. Ainsi, HYDREAULYS a pour missions l'aménagement et l'entretien du ru de Gally entre Versailles et Rennemoulin et la gestion des ouvrages de stockage et de régulation.

**UNE ÉQUIPE DÉDIÉE**

Le bureau d'HYDREAULYS prépare les décisions stratégiques et d'orientations qui sont soumises au vote du comité. Le bureau est composé du Président, de 8 Vice-Présidents ainsi que des membres élus.

Les services technique et administratif préparent et réalisent les projets sous la direction de Mme Laurence Bhéus, Directeur Général des Services.

Les membres du bureau d'HYDREAULYS

Les agents d'HYDREAULYS

**Hydreau 360 : un outil de pilotage et de suivi dynamique des réseaux à la disposition d'HYDREAULYS.**

Hydreau 360 intègre et agrège l'ensemble des données provenant des sondes et des capteurs positionnés sur les ouvrages et les canalisations du système d'assainissement. À travers une visualisation contextualisée du réseau, cet outil permet d'identifier tout type de dysfonctionnement et d'assister le syndic et son exploitant pour anticiper et éviter les crises potentielles.

**LES CHIFFRES CLÉS**

- 135 km de réseaux de collecte
- 80 km de réseaux de transport
- 1 usine d'épuration de 340 000 équivalents habitants pour 11 communes
- 1<sup>ère</sup> référence d'Europe avec 180 000 m<sup>2</sup> d'unité membranaire
- 20 communes pour 415 000 habitants
- 11 000 tonnes de boues valorisées en épandage agricole, compostage et méthanisation
- 12 millions de m<sup>3</sup> d'eau assaini par an
- 3 km de cours d'eau entretenus en sortie de l'usine d'épuration

**Le saviez-vous ?**

Implanté au sein de l'usine d'épuration Carré de Réunion, basé sur les communes de Bailly et de Saint-Cyr-Écoles, un espace pédagogique est dédié au cycle de l'eau et à la présentation de l'usine. Ouvert au public scolaire, il permet aux élèves et aux professeurs d'approfondir leurs connaissances sur l'eau dans un contexte ludique.

**HYDREAULYS, QUI SOMMES-NOUS ?**

HYDREAULYS est un établissement public de coopération intercommunale.

Il a en charge :

- La collecte des eaux usées et pluviales
- Le transport
- Le traitement
- Le bon état écologique du cours d'eau

Au total, le territoire d'HYDREAULYS s'étend sur 20 communes des départements des Yvelines et des Hauts de Seine.

**LES MISSIONS DU DÉLÉGATAIRE**

Certaines missions sont déléguées à la SEVES (Société des Eaux de Versailles et Saint-Cloud), à travers 3 contrats de délégation de service public (DSP).

Au total, la SEVES exploite pour le compte d'HYDREAULYS 33 ouvrages de stockage ou de refoulement, des eaux usées ou pluviales, plus de 215 km de réseaux de collecte et de transport, et l'usine d'épuration Carré de Réunion située sur les communes de Bailly et de Saint-Cyr-Écoles.

## LINGETTES BIODÉGRADABLES : CHERCHEZ L'ERREUR

À l'occasion de la Semaine européenne du développement durable du 30 mai au 5 juin 2017, le syndicat d'assainissement des eaux Hydreaulys a lancé une campagne de sensibilisation auprès des consommateurs de lingettes. Objectif : les informer sur l'impact des lingettes usagées sur les réseaux d'assainissement, et les inciter à changer leurs habitudes en les jetant non plus dans les toilettes, mais avec les déchets ménagers.

233 lingettes sont utilisées chaque seconde dans les foyers français. Que ce soit pour faire le ménage, bricoler, se démaquiller ou prendre soin des bébés, elles ont envahi notre quotidien.

Bien que biodégradables, les lingettes usagées restent des déchets ménagers. S'il leur faut en effet neuf jours pour se dissoudre dans l'eau et trois mois pour se dégrader entièrement dans la nature, une fois jetées dans les toilettes, elles mettent moins de 2 heures pour arriver jusqu'à la station d'épuration. Mélangées à la graisse et à d'autres détritrus, elles forment des amas qui bouchent les canalisations. Lorsqu'ils ne restent pas coincés en chemin, ces amas finissent leur course à la station d'épuration, dont le fonctionnement peut alors être perturbé, voire interrompu. Résultat : une augmentation du coût de traitement des eaux usées, qui se répercute inévitablement sur la facture des habitants. À cet aspect financier s'ajoute le risque d'engorgement généralisé des réseaux et ses conséquences sur l'environnement.

Pour sensibiliser les utilisateurs à cette problématique, Hydreaulys a lancé une large campagne d'affichage dans les réseaux municipaux de ses adhérents et leurs équipements publics tels que gymnases, crèches, écoles... Des flyers ont été également distribués dans les écoles primaires des communes concernées afin de s'appuyer sur les enfants pour relayer les bons gestes dans leur famille.



**Les lingettes biodégradables**

mettent **9 jours** à se dissoudre...

...mais seulement **2 heures** pour arriver à la station d'épuration.

**CHERCHEZ L'ERREUR !**

Pour protéger votre environnement et diminuer le coût de traitement des eaux usées,

**JETEZ VOS LINGETTES USAGÉES AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS !**

[www.etaso.fr](http://www.etaso.fr)

HYDREAULYS



## SITE INTERNET WWW.ETASO.FR

Le site internet [www.etaso.fr](http://www.etaso.fr) est en cours de refonte totale. Créé en 2011, il est devenu un outil incontournable à disposition des usagers, des élus et de divers partenaires. L'arborescence du site sera redéfinie et la rédaction de l'ensemble des textes et des articles reprise.

Cette plateforme permet d'obtenir diverses informations pour les 3 syndicats liés au domaine de l'eau : SMGSEVESC, HYDREAULYS et SMAERG

Le site est mis à jour régulièrement, avec notamment des photos des travaux en cours.

Les Rapports d'Activité sont consultables sur le site internet.

## ÉTABLISSEMENT TERRITORIAL EAU ET ASSAINISSEMENT SEINE OUEST

ETASO regroupe 3 établissements publics territoriaux (EPCI) qui interviennent de façon complémentaire dans le cycle de l'eau (ou cycle hydrologique) :

- 1 syndicat chargé de l'assainissement : [HYDREAULYS](#)
- 1 syndicat chargé de l'adduction d'eau potable : le [SMGSEVESC](#)
- 1 syndicat chargé de l'entretien de rivière : le [SMAERG](#)



L'intervention humaine agit fortement sur le cycle de l'eau qui se décompose en cinq grandes étapes : le captage, le transport, la production d'eau potable, la distribution, puis la collecte et la dépollution des eaux usées, jusqu'au rejet dans le milieu naturel.

[En savoir +](#)

### HYDREAULYS

Syndicat Mixte d'Assainissement  
de la Région Ouest de Versailles  
et de la Vallée du Ru de Marivel



HYDREAULYS

[En savoir +](#)

### SMGSEVESC

Syndicat Mixte pour la Gestion du Service  
des Eaux de Versailles  
et Saint-Cloud



SMGSEVESC

[En savoir +](#)

### SMAERG

Syndicat Mixte  
d'Aménagement et d'Entretien  
du Ru de Gally



LE RU DE GALLY

Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien du Ru de Gally

[En savoir +](#)



# HYDREAULYS

SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT  
DE LA RÉGION OUEST DE VERSAILLES  
ET DE LA VALLÉE DU RU DE MARIVEL

12, RUE MANSART - 78000 VERSAILLES

[WWW.ETASO.FR](http://WWW.ETASO.FR)



HYDREAULYS